

OUTILS DE MESURE

Les outils de mesures permettent d'évaluer l'évolution de l'état de santé de la personne et d'ajuster le choix et l'intensité du traitement. Il est recommandé de les utiliser régulièrement!

DÉPRESSION

phqscreeners.com

PHQ-9
Patient
Health
Questionnaire. 9

AUTOQUESTIONNAIRE

Dépister la dépression dans les services de première ligne
> Adultes et adolescents
> 5 minutes

DÉPRESSION

pearsonassessments.com

BDI-II
Beck
Depression
Inventory,
Second Edition

AUTOQUESTIONNAIRE

Évaluer la sévérité de la symptomatologie dépressive
> Adultes et adolescents
> 5 à 10 minutes

ANXIÉTÉ

phqscreeners.com

GAD-7
Generalized
Anxiety
Disorder
Scale

AUTOQUESTIONNAIRE

Dépister le trouble d'anxiété généralisée et évaluer la sévérité des symptômes
> Adultes et adolescents
> 5 minutes

ANXIÉTÉ

pearsonassessments.com

BAI
Beck
Anxiety
Inventory

Mesurer les symptômes anxieux (particulièrement les symptômes somatiques)

> Adultes et adolescents
> 5 à 10 minutes

CAPACITÉ FONCTIONNELLE

cqaimh.org/tool_level.html

who.int/icidh/whodas

Sheehan Disability Scale

WHODAS 2.0
World Health Organisation
Disability Assessment Schedule 2.0

Évaluer le degré d'incapacité

> Adultes
> 5 minutes

Évaluer l'état de santé et le handicap fonctionnel

DÉMARCHE CLINIQUE SI NON-RÉPONSE AU TRAITEMENT

1. Vérifier le diagnostic de santé mentale (est-il multiple ?)
2. Vérifier s'il y a comorbidité médicale ou abus de substances
3. Vérifier l'adhésion thérapeutique

Adapté de l'outil Alliance du CSSS Pierre-Boucher (2012) par le CSSS de Laval (2013)

Merci aux équipes de recherche des projets Jalons et Cible Qualité de leur soutien dans le choix des outils et des protocoles (qualaxia.org)

PROTOCOLES

L'utilisation de guides de pratique clinique ou de protocoles soutient la prise de décision et favorise l'amélioration de la qualité des soins.

PROTOCOLE DÉPRESSION

qualaxia.org

Fournier, L., Roberge, P., Brouillet, H. (2012)

Faire face à la dépression au Québec

Protocole de soins à l'intention des intervenants de première ligne

GUIDE DE PRATIQUE DÉPRESSION

canmat.org/guides.php

Kennedy, S.H., Lam, R.W., Parikh, S.V., Patten, S.B. et Ravindran, A.V. (2009)

Canadian Network for Mood and Anxiety Treatments (CANMAT), Clinical guidelines for the management of major depressive disorder in adults

GUIDE DE PRATIQUE BIPOLARITÉ

canmat.org/guides.php

Yatham, L.N., Kennedy, S.H., O'Donovan C. et al. (2005)

Canadian Network for Mood and Anxiety Treatments (CANMAT), Guidelines for the management of patients with bipolar disorder : Consensus and controversies

GUIDE DE PRATIQUE COMORBIDITÉ

canmat.org/guides.php

CANMAT Task Force Reports

Treatment strategies for comorbidity (2012)

GUIDE DE PRATIQUE ANXIÉTÉ

publications.cpa-apc.org/browse/documents/213

Swinson, R.P. et al. (2006)

Guide de pratique clinique : traitement des troubles anxieux

La revue canadienne de psychiatrie, vol. 51, n° 8, supplément 2

RÉFÉRENCE

fmoq.org

Le Médecin du Québec

« Le trouble de personnalité limite », Nov. 2010, vol. 45, n° 10

« La collaboration interprofessionnelle », Févr. 2011, vol. 46, n° 2

« La santé mentale », Sept. 2012, vol. 47, n° 9

« Focus sur le TDAH », Août 2013, vol. 48, n° 8

GUIDE DE BONNES PRATIQUES EN PRÉVENTION DU SUICIDE

Lane, J., Archambault, J., Collins-Poulette, M. et Camirand, R. (2010)

– à l'intention des intervenants

– à l'intention des gestionnaires

Québec, Direction des communications,

ministère de la Santé et des Services sociaux

RESSOURCES

1 911

2 L'ÎLOT, SERVICE RÉGIONAL DE CRISE DE LAVAL
Ligne dédiée aux médecins 24/7
450 629-4954
Ligne dédiée aux intervenants
450 629-3550

3 URGENGE HOSPITALIÈRE
CSL **450 668-1010** (23245)
PAP **514 338-2222** (4416)

4 PRÉVENTION SUICIDE LAVAL
Ligne 24/7
450 629-2911 ou
1 866 APPELLE (866 277-3553)

5 GUICHET D'ACCÈS EN SANTÉ MENTALE ADULTE
450 627-2530 (34802) du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
TÉLÉCOPIEUR : **450 627-0401**

- Services de 1^{re} ligne en santé mentale (détails en 5.A)
- Services de 2^e ligne en santé mentale (détails en 5.B)

6 ALPABEM
450 668-0541

**7 RESSOURCE RÉGIONALE
SUICIDE DU CSSS DE LAVAL**
450 627-2530 (34888)

8 CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE PAR UN PSYCHIATRE RÉPONDANT
450 975-5589
Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

9 ACCUEIL 1^{re} LIGNE DU CSSS
450 627-2530 (64922)
• Services psychosociaux offerts
dans les sites CLSC (détails en 9.A)

**10 CENTRE
DE RÉADAPTATION
EN DÉPENDANCE LAVAL**
450 975-4054

**11 DIVISION URGENGE
SOCIALE DU SERVICE
DE POLICE DE LAVAL**
450 662-4595
Du lundi au vendredi de
8 h à 17 h (ou faire le 911)

12 LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-2287
Tous les jours
de 8 h à 20 h

**13 SOS VIOLENCE
CONJUGALE**
1 800 363-9010
Ligne 24/7

**14 RESSOURCES EN SANTÉ MENTALE ET
RESSOURCES PROFESSIONNELLES EN PRIVÉ**

VOIR LA LISTE DES RESSOURCES AU VERSO →

*VOIR LES MODALITÉS D'ACCÈS ET LES SERVICES DES DIFFÉRENTES
RESSOURCES À L'INTÉRIEUR →*

DÉTAILS

1 **911**
Assurer la sécurité des personnes en état de désorganisation ou présentant une dangerosité élevée et refusant les services offerts

2 **ÎLOT SERVICE RÉGIONAL DE CRISE DE LAVAL (références par des intervenants)**

Assurer la sécurité des personnes en état de crise ou présentant une dangerosité de passage à l'acte moyenne ou élevée :

- Intervention de crise
- Intervention dans le milieu
- Suivi étroit / suicide
- Hébergement de crise
- Orientation vers d'autres services appropriés au besoin
- Estimation de la dangerosité dans le cadre de l'application de la loi, P-38.001

3 **URGENCES DES HÔPITAUX**
Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval
et pavillon Albert-Prévost de l'Hôpital du Sacré-Cœur

Assurer la sécurité des personnes en état de désorganisation ou présentant un danger imminent de passage à l'acte suicidaire :

- Évaluation de la dangerosité
- Arrêt d'agir, garde préventive en établissement si nécessaire
- Orientation vers les services requis

4 **PRÉVENTION SUICIDE LAVAL**

Ligne d'intervention téléphonique accessible 24 heures, 7 jours

Plusieurs organismes de Laval offrent des services aux personnes suicidaires, à leurs proches et aux personnes endeuillées. La ligne prévention suicide peut :

- Estimer la dangerosité et mettre en place des mesures de sécurité
- Faire une relance téléphonique
- Orienter ou référer vers les services d'urgence du milieu

5 **GUICHET D'ACCÈS SANTÉ MENTALE ADULTE (GASMA)**
À L'USAGE EXCLUSIF DES MÉDECINS

(lundi au vendredi, de 8 h à 16 h)

Porte d'entrée pour l'accès aux services en santé mentale :

- Évaluation des besoins de la personne et orientation vers le niveau de services requis
- Réponse au référant (délai visé → 7 jours)

Modalités d'accès :

- Compléter le formulaire de référence GASMA
- Documenter la demande (la copie du dossier, ou un résumé, facilite l'orientation de la demande)
- Acheminer par télécopieur : 450 627-0401

Disponibilité téléphonique : 450 627-2530 (34802)

5A **SERVICES DE 1^{re} LIGNE EN SANTÉ MENTALE ADULTE**

Soins par étapes et en collaboration : psychologues, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, infirmières, médecins et accès à un psychiatre répondant en soutien

Évaluation, offre de services par étapes (délai visé → 30 jours) :

- Intervention précoce d'éducation, de référence vers les ressources de la communauté, suivi conjoint au besoin, soutien à l'autotraitement, l'autogestion des soins et éléments de suivi systématique
- Intervention de groupe favorisée
- Intervention individuelle possible
- Suivi d'intensité variable (SIV)
- DÉBA – drogues, alcool et jeu, dépistage et orientation ou intervention avec le Centre de réadaptation en dépendance Laval

5B**SERVICES DE 2^e LIGNE EN SANTÉ MENTALE ADULTE**

- Évaluation par un psychiatre traitant spécialisé
- Évaluation et traitement (délai visé → 60 jours)
- Divers services : consultation-liaison, services de crise, psychiatrie générale et spécialisée, hôpital de jour, unités d'hospitalisation, géronto-psychiatrie, suivi intensif dans le milieu (SIM)
- Psychiatre de garde à l'urgence
- Détection de problème de consommation et intervention intégrée avec le Centre de réadaptation en dépendance Laval (par l'entremise de l'urgence du CSL)

6**ALPABEM** (lundi au vendredi, de 9 h à 17 h)

Organisme de soutien aux familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (trouble de la personnalité, dépression, bipolarité, schizophrénie et TOC) :

- Interventions individuelles et groupes d'entraide
- Relance systématique autorisée (voir le formulaire dans la pochette)
- Activités de formation et information et de répit
- Services jeunesse (6 à 17 ans)

7**RESSOURCE RÉGIONALE SUICIDE**

Jouer un rôle de coordination et offrir des services spécialisés pour l'ensemble du territoire lavallois en lien avec la prévention du suicide :

- Services aux proches (soutien et groupe d'information)
- Services aux personnes endeuillées par suicide (groupe enfant, adolescent et adulte)
- Services de postvention (intervention dans le milieu à la suite d'un suicide)
- Formation et soutien aux intervenants
- Coordination du suivi étroit
- Coordination du programme Sentinelles

8**CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE PAR UN PSYCHIATRE RÉPONDANT**

(lundi au vendredi, de 8 h à 16 h)

Obtenir un avis ou une réponse rapide à une question clinique précise :

- Avis pour la poursuite de l'anamnèse et de l'investigation
- Avis sur les essais pharmacologiques
- Avis sur la référence vers les ressources existantes

Afin de pouvoir offrir une réponse rapide et un retour du rapport, fournir à la réceptionniste votre numéro de pratique et vos coordonnées ainsi que le nom et le numéro de RAMQ de la personne.

9**ACCUEIL PREMIÈRE LIGNE**

Contacteur l'accueil première ligne (boîte vocale)

(lundi au vendredi de 8 h à 20 h. Samedi et dimanche et férié de 9 h à 17 h)

Porte d'entrée aux services pour la population non connue et les partenaires ne connaissant pas le guichet d'accès du regroupement-clientèle spécifique où s'adresser. La clientèle est toute personne de tout âge, les familles, les personnes déficientes intellectuelles et présentant un trouble envahissant du développement :

- Réponse téléphonique
- Analyse de besoins
- Orientation vers le niveau de soins ou service requis en 1^{re} ligne
- Référence vers les ressources appropriées du CSSL et de la communauté

- 9A** Services psychosociaux en CLSC (en personne)
Suivi professionnel en individuel, en couple ou familial, pour des problèmes psychosociaux (en lien avec une problématique situationnelle) : difficulté d'adaptation, rupture amoureuse, deuil, stress au travail, séparation, violence conjugale, etc. :
- Intervention à court terme centrée sur la résolution de problème et la référence vers les ressources de la communauté
 - Groupe de soutien – Changer pour mieux vivre
 - DÉBA – drogues, alcool et jeu, intervention précoce de 1^{re} ligne, programme Alcool+ et programmes de cessation tabagique

10 CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE LAVAL

Services spécialisés de réadaptation pour les personnes qui connaissent des difficultés avec l'alcool, les médicaments, les drogues ou le jeu :

- Intervention intégrée avec les services de 2^e ligne en santé mentale selon le profil et les besoins de la personne
- Suivant l'évaluation spécialisée, orientation vers les services avec hébergement : désintoxication, soutien thérapeutique, soutien en désintoxication et soutien en réinsertion sociale

11 DIVISION URGENCE SOCIALE DU SERVICE DE POLICE DE LAVAL

Pour les problématiques psychosociales ou de santé mentale

Assurer la sécurité des personnes en état de crise ou de dangerosité de passage à l'acte suicidaire ou des personnes vivant dans des conditions d'insalubrité avec risque de dangerosité ou vivant de la violence familiale :

- Évaluation des risques à domicile et estimation de la dangerosité dans le cadre de l'application de la loi, P-38.001
- Orientation vers les services de soutien requis
- Collaboration avec les intervenants pour la clientèle qui ne se présente pas aux rendez-vous et pour qui une dangerosité est soupçonnée
- Déplacement dans le milieu

12 LIGNE AIDE ABUS AUX ÂÎNÉS (de 8 h à 20 h)

Obtenir de l'aide et du soutien ou des références vers les ressources appropriées pour les personnes âgées victimes d'abus

13 SOS VIOLENCE CONJUGALE (24 / 7)

Service téléphonique d'urgence :

- Évaluation de la situation
- Référence vers les organismes appropriés

14 AUTRES ORGANISMES EN SANTÉ MENTALE

- ALPHPL (Association de loisirs pour les personnes handicapées psychiques de Laval) : 450 627-4370
- L'AVIRON (hébergement communautaire) : 450 933-6610
- CAFGRAF (Groupe d'entraide en santé mentale) : 450 668-6432
- CILL (Centre d'implication libre de Laval) : 450 668-1771
- CHOC (Carrefour d'Hommes en Changement) : Services en violence conjugale et prévention du suicide : 450 975-2462
- La RESSOURCE ATP (groupe de soutien pour personnes anxieuses et trouble panique) : 450 575-4041
- L'EN-DROIT de Laval (promotion, protection et défense de droits) : 450 668-1058
- SERVICE POPULAIRE DE PSYCHOTHÉRAPIE DE LAVAL : 450 975-2182

En complément, voir le bottin des ressources ci-joint.

RESSOURCES PROFESSIONNELLES EN PRIVÉ :

- Ordre des psychologues du Québec : 514 738-1223 ou ordrepsy.qc.ca
- Ordre professionnel des travailleurs sociaux : 514 731-3925 ou optsq.org
- Programme d'aide aux employés : certains milieux de travail offrent les services d'un programme d'aide aux employés ou l'accès à des services de psychothérapie en privé par l'entremise d'une assurance collective